

Check-list déménagement au Maroc



MAROC VOYAGE

Déménagez en toute simplicité.

Trois à six mois avant le déménagement

- Faites un inventaire des articles que vous prévoyez de vendre, d'entreposer ou de prendre avec vous.
- Commencez un dossier et classez tous les documents pour votre déménagement comme les factures, numéros de téléphone, lettres, etc.
- Organisez le transport de votre animal de compagnie.

Deux mois avant

- Contactez la société de déménagement et convenez d'une date de départ et des détails de votre déménagement.
- Commandez le matériel d'emballage auprès de la société de déménagement
- Signalez aux écoles de vos enfants que vous déménagez et demandez leurs dossiers. Indiquez les adresses des nouvelles écoles afin que les dossiers scolaires puissent être transférés rapidement.
- Informez votre médecin traitant. Si vous suivez un traitement hospitalier, consultez un nouveau médecin dès que possible.
- Annulez vos abonnements (salle de sport, bibliothèque, etc.)

Un mois avant

- Confirmez les arrangements de garde d'enfants ou animaux de compagnie pour le jour du déménagement.
- Assurez-vous d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour votre propre transport le jour du déménagement.

- Faites un dernier tri de vos affaires et commencez à vider votre congélateur.
- Recherchez des fournisseurs de téléphone, internet, télévision et les services publics pour votre nouveau domicile. Si possible organisez des transferts de contrats.

Deux semaines avant

Contactez vos fournisseurs de services pour les décomptes définitifs et les relevés de compteurs :

- Fournisseurs télécoms, numérique, télévision satellite
- Fournisseurs d'électricité
- Fournisseurs de gaz/fuel et eau
- Impôts locaux
- Redevance télé
- Informez toutes les sociétés de location-vente, location prêts, livraisons régulières et cartes de fidélité.

Personnes à informer de votre déménagement:

- Votre banquier
- Médecins
- Vos assureurs (habitation, biens personnels, auto, vie, etc.)
- La CAF
- Le bureau de poste (réexpédition de courrier)
- Prévenez vos proches, clubs et organisations de votre changement d'adresse.

Deux jours avant

- Dégivrez le réfrigérateur et le congélateur.
- Annulez vos livraisons régulières (journaux).



Un jour avant

Emballage final :

- Démontez vos rideaux et stores.
- Rassemblez les essentiels à garder avec vous : passeports, billets, sac à main, collations, produits de nettoyage.
- Emballez les petits objets de valeur séparément et laissez-les avec vos essentiels, comme vos bijoux, montres, argent, obligations, monnaie, timbres, etc.
- Assurez-vous que tous vos objets fragiles sont convenablement emballés.

Le jour du déménagement

- Confirmez les relevés de compteurs, conservez-en une copie et coupez l'alimentation électrique et l'approvisionnement en eau (si nécessaire).
- Verrouillez toutes les portes et fenêtres.
- Déposez les clés chez l'agent immobilier.
- Échangez les numéros de contact et convenez d'un rendez-vous avec l'équipe de déménageurs.

Personnes à prévenir

Voici la liste des sociétés et des bureaux qui ont besoin d'être informés du changement d'adresse :

- Bureau de poste
- Compagnies d'assurance (vie, habitation, santé, auto)
- Service des impôts et/ou d'autres organismes gouvernementaux
- Journaux et magazines auxquels vous avez souscrit
- Clubs et associations
- Institutions financières où vous avez des comptes épargne, prêts, comptes de chèques ou actions
- Bureau de crédit local et créanciers (magasins, cartes de crédit, etc.)
- Banques ou institutions

Articles que vous devez garder sur vous

- Cartes routières
- Collations
- Lampe torche
- Trousse de premiers secours
- Cartes de crédit
- Espèces ou chèques de voyage (monnaie pour les autoroutes)

- Équipement routier d'urgence (gilets jaunes...)
- Chargeur de téléphone
- Médicaments et ordonnances

Nouvelle adresse

Notes